

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 12 juillet 2021 à 19 h 00**

**Présents** : Mme Annie GERARDIN, Maire

M. Francis TOUSSAINT, Mmes Francine BASSO BRUSA, Aurore L'HÔTE, adjoints

Mmes Nadine GERARDIN, Marie BAYARD, Florence NORMAND

Ms Loïc HENRY, Gilbert HACQUARD, Pascal NORMAND, Claudio GREGORAT, Cédric BLAISON, Vincent L'HÔTE, Yannick CROSNIER,

**Procurations** :

**Excusé** : M. Adrien TAILLARD

**Secrétaire** : Mme Aurore L'HÔTE

**- Approbation du dernier compte-rendu**

A l'unanimité

**Demandes de subventions pour tableaux numériques**

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

Décide de déposer deux demandes d'aides financières, l'une auprès du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, l'autre auprès du département pour l'acquisition de deux tableaux numériques pour l'école de Nompatelize. Le coût du projet est de 10 435.36 € HT

**Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV) – modification des statuts et transfert de la compétence optionnelle « infrastructure de recharge pour véhicules électriques »**

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

Approuve la modification des statuts du SDEV permettant le transfert de la compétence optionnelle « infrastructure de recharge pour véhicules électriques »

**Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement des Vosges)**

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

Décide d'adhérer au C.A.U.E. pour l'année 2021 et ce pour une cotisation fixée à 85 € pour notre collectivité.

**Parcours Emploi Compétences**

Considérant que l'employé des services techniques est seul et ne peut de ce fait assurer la totalité de ses tâches.

Le conseil, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 1 abstention :

Décide d'avoir recours à un employé par le « Parcours Emploi Compétences », via la Mission Locale. La rémunération de l'agent ainsi recruté sera subventionnée à hauteur de 65 %.

## **Terrain industriel**

Le maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 27 mai 2021 le conseil a décidé de vendre des parcelles de terrain sur la zone industrielle, cadastrées 2083-2079-2081-2067-2076-2109-2028-1018-2036-2026.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

Fixe le prix du mètre carré à 4 € et décide d'inclure dans la proposition de vente plusieurs clauses restrictives en particulier concernant les nuisances sonores ou visuelles, ainsi que sur la revente à profit du terrain par le nouvel acquéreur.

## **Vente d'un terrain chemin de la Rouge Roye**

Le maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 8 février 2021 le conseil a décidé de vendre le terrain situé Chemin de la Rouge Roye, lieu dit « A La Voieche »

Il fait part d'une proposition d'achat émanant de Monsieur L'HOTE Yannis pour un montant de 45 000 €.

Le conseil, après en avoir délibéré, à 11 voix pour et 2 abstentions, Madame L'HÔTE Aurore ne participant pas au vote :

Accepte la proposition.

## **Sentier de la Cure**

Le maire rappelle à l'assemblée que lors de la dernière réunion du conseil, il a été fait mention du devenir du sentier de la cure.

Après étude du dossier, en partenariat avec le service urbanisme de la Communauté d'Agglomération, il s'avère que le sentier est toujours classé en voirie communale (mais n'est plus pris en compte pour les subventions).

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

Décide de maintenir le sentier dans son état actuel.

La séance est levée à 20 h 53